

Barème des honoraires de Gestion et Prestations occasionnelles

HONORAIRES DE GESTION A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE % des encaissements avec une facturation minimum 110 €TTC	HT	TTC
Appartement	6%	7.2%
Maison	5.5%	6.6%
Local professionnel / commercial	6%	7.2%
Parking / box / garage	10%	12%

HONORAIRES OCCASIONNELS A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	нт	TTC	
Constitution et suivi d'un dossier ANAH, forfait / lot	150€	180€	
Frais rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant / forfait / lot	125€	150€	
Frais d'arrêté de compte (clôture dossier de gestion)	100€	120€	
Préparation des éléments de déclaration des revenus fonciers	41.66€	50€	
Frais administratifs € / trimestre	5.83€	7€	
Constitution d'un dossier contentieux / forfait / lot	66.6€	80€	
Mise en place protocole d'accord avec les locataires débiteurs (hors procédure judiciaire)	100€	140€	
Représentation du mandant pour prestations exceptionnelles hors mandat de gestion / vacation horaire	65.83€	79€	
Frais d'établissement de diagnostics et nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc	16.6€	20€	
Suivi des travaux avec un minimum de 150€ TTC: 4% HT du montant HT des travaux			
Gestion Immeuble Total au temps passé / vacation horaire	65.83€	79€	
Gestion des Sinistres / au temps passé / vacation horaire	65.83€	79€	
Garantie loyers impayés	2%	2.50%	

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE ET DU PROPRIÉTAIRE Bail commercial et professionnel	HT	TTC
Honoraires de rédaction d'acte , avenant, renouvellement pour chaque partie	175€	210€
Honoraires de négociation pour augmentation de loyer à la charge du bailleur (sur la base du loyer HT et hors charges de la première période triennale)	9%	10.8%
Vacation horaire € / heure	65.83€	79%